

Rapport d'activité 2024

PRÉSENTATION
GÉNÉRALE

BIEN VIVRE SUR
LE TERRITOIRE

LES ACTIONS 2024


Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

1

INSTITUTION

- Territoire et Institution **P4**
- Vie de l'Institution **P7**
- Budget **P9**

2

TRANSITION ET MOBILISATION

- Introduction **P13**
- Présentation de l'annexe verte du budget **P14**
- Présentation de la démarche T.E.T.E. **P14**
- "Mon quotidien, mon Environnement, j'agis maintenant" **P16**

3

LES ACTIONS 2024

- 2024 en images **P17/18**
- Nos partenaires quotidiens **P19/20**
- Se déplacer **P22**
- Se loger **P25**
- Valoriser nos ressources et préserver nos écosystèmes **P27**
- Produire **P29**
- Se nourrir **P32**
- Vivre le territoire (Solidarités, France services, Espace de vie sociale, Séniors/Aidants, Dynamiques partenariales, Infrastructures, Urbanisme, Aménagement du territoire) **P33**
- Communication **P43**

4

FOCUS SUR LA GESTION DES DÉCHETS

- Evolution de la gestion des déchets en 2024 **P47**
- Grands chiffres **P48**

Edito

“
**BIEN VIVRE
ENSEMBLE SUR LE
TERRITOIRE**

Forte de l'état des lieux des programmes d'actions présenté dans le rapport d'activité 2023, Arve & Salève a choisi de valoriser ses actions 2024 sous le prisme du bien vivre ensemble sur le territoire.

● **Arve & Salève**, collabore quotidiennement avec les habitants et les élus de ses 8 communes membres sur le terrain. Elle adapte ses actions aux évolutions locales et nationales qui impactent son budget, son programme et son planning. Mais notre communauté de communes garde son cap et œuvre continuellement pour que sa population puisse **se loger, se déplacer, produire, se nourrir et préserver son écosystème** pour bien vivre sur le territoire.

● 2024 fut l'année de la mise en place, au niveau national, de deux outils qui vont permettre à la communauté de communes d'être évaluée et reconnue dans son engagement.

● Tout d'abord le **label T.E.T.E.** (Territoire engagé pour la transition écologique) puis, le lancement de l'observation concrète

de l'**aspect "vert"** des investissements d'une collectivité (Dénommé Annexe verte).

● Parallèlement, et dans la lignée de son travail de valorisation de ses services à la population, **Arve & Salève** a souhaité aller plus loin et embarquer les habitants dans des actions à fort impact. C'est ainsi, qu'au cours du deuxième semestre 2024, est née la dynamique **"Mon quotidien, mon environnement, j'agis maintenant !"** qui prendra toute sa mesure en 2025.

Ce rapport d'activité 2024 présente fidèlement tout ce cheminement, entre prise de hauteur, poursuite des actions et réflexions à impact pour le territoire de vie de nos 20 000 habitants.



SÉBASTIEN JAVOGUES

Président de la
Communauté
de communes
Arve & Salève

La communauté de communes **ARVE & SALÈVE**

**TERRITOIRE
DE 8 COMMUNES**
sur 93,1km² soit :
20 828
habitants

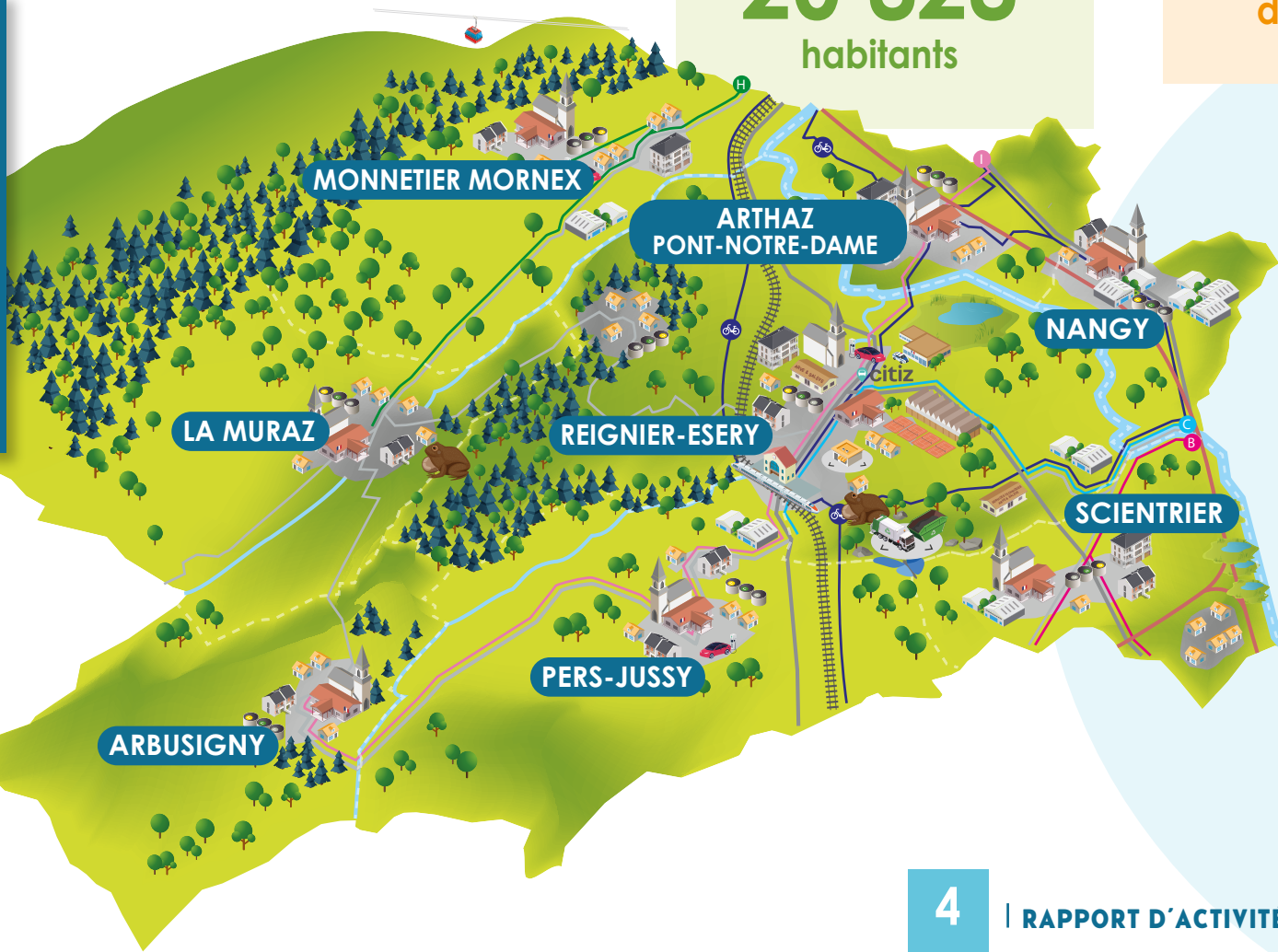
**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**
32
délégés

BUREAU
1 président
7 vice-présidents
1 membre
délégué

**8 COMMISSIONS
THÉMATIQUES**

(Composées d'élus
communautaires et municipaux)

Chaque commission est
présidée par le Président
ou un vice-président
Arve & Salève



COMPOSITION DU BUREAU
et commissions Arve & Salève

SÉBASTIEN JAVOGUES



RÉGINE MAYORAZ



NADINE PERINET



ISABELLE ROGUET



LUCAS PUGIN



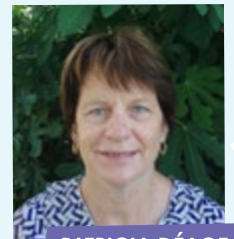
RÉGINE RÉMILLON



LUDOVIC WISZNIEWSKI



LAURENT FAVRE

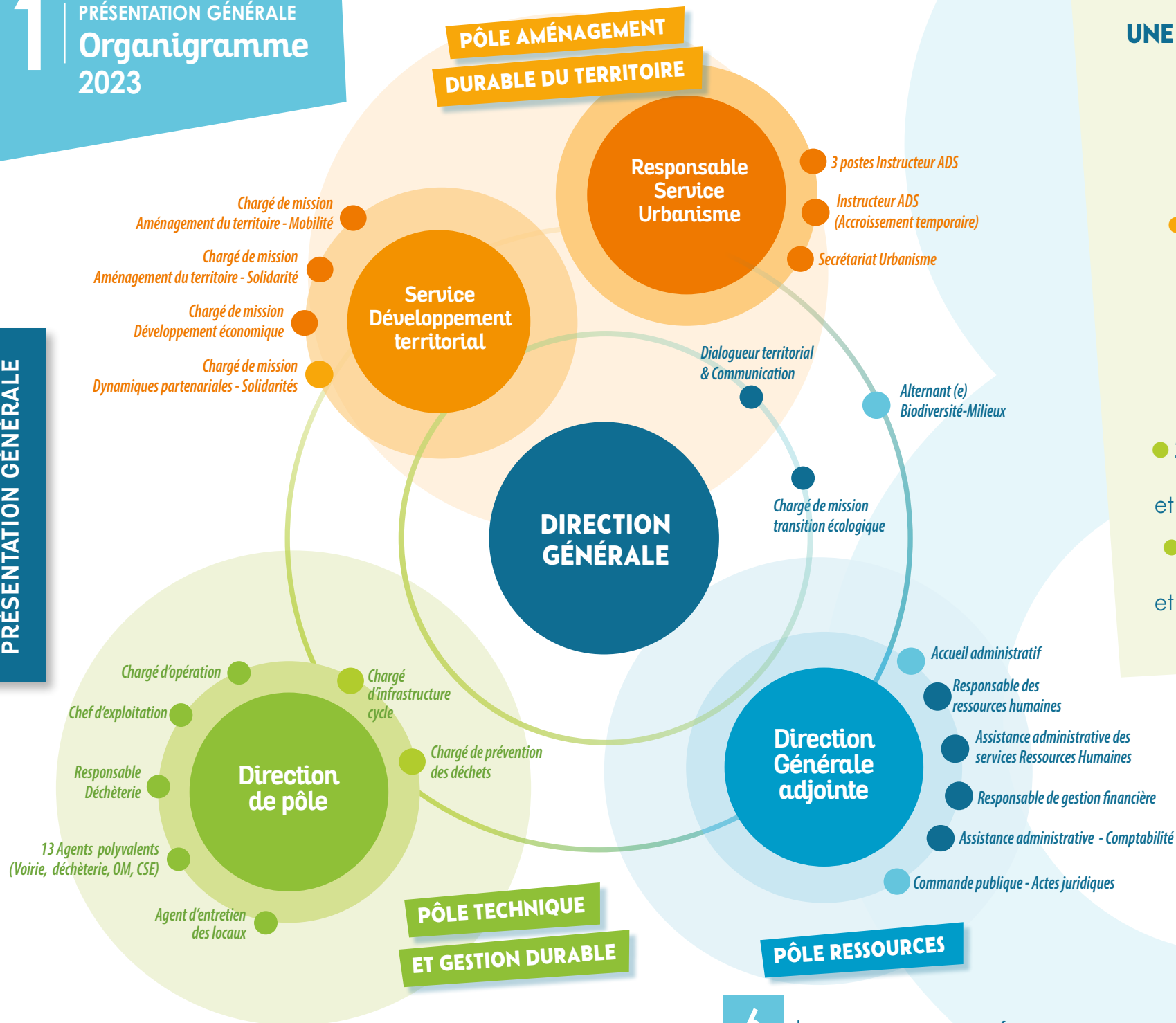


PATRICIA DÉAGE

Sébastien Javogues (Président d'Arve & Salève, en charge de la commission Transition Ecologique)

	HAB.*	NB CONSEILLERS COMMUNAUT.	MAIRES	(VICE) PRÉSIDENTE	VICE-PRÉSIDENT(E) DE LA COMMISSION
ARBUSIGNY	1163	2	Régine Rémillon	5 ^{ème} VP	Déchets
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	1688	2	Régine Mayoraz	4 ^{ème} VP	Ressources et Infrastructures
LA MURAZ	1080	2	Nadine Perinet	1 ^{ère} VP	Aménagement du territoire
MONNETIER-MORNEX	2378	4	Ludovic Wiszniewski	7 ^{ème} VP	Citoyenneté, communication et tourisme
NANGY	1679	3	Laurent Favre	2 ^{ème} VP	Economie et mobilité
PERS-JUSSY	3263	5	Isabelle Roguet	6 ^{ème} VP	Solidarités
REIGNIER-ESERY	8373	12	Lucas Pugin	Membre du bureau - Appui à la commission Infrastructures	
SCIENTRIER	1204	2	Patricia Déage	3 ^{ème} VP	Dynamiques partenariales

*Nombre d'habitants en 2024 / Source DGF

**UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE****3 pôles**

- Pôle Ressources
- Pôle Aménagement durable du territoire
- Pôle Technique et Gestion Durable

42 postes

- 22 postes administratifs
(16 postes permanents et 6 postes non permanents)
- 20 postes techniques
(18 postes permanents et 2 postes non permanents)

MODIFICATION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

● La définition de l'**intérêt communautaire complétant les statuts de la Communauté de Communes a été modifiée par une délibération du Conseil communautaire** lors de sa séance du 02 mai 2024, afin de compléter la compétence "**Action sociale**" et notamment :

→ **de préciser le soutien aux acteurs locaux** œuvrant dans les domaines des **personnes âgées** et **proches aidants**, de l'**aide alimentaire**, de la **prévention des conduites à risque**, de la **jeunesse** et de l'**éducation sportive** ou encore de l'**accès au droit**

→ **d'intégrer le pilotage et l'animation de la convention territoriale globale**, ainsi que la mise à jour de son diagnostic

→ **d'intégrer la mise en œuvre du programme d'actions intercommunales** relevant du **projet social de territoire**

● Le **Conseil Communautaire** a également **entériné une modification statutaire** par délibération du 02 octobre 2024, avec la prise de la compétence "**construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie, en lien avec l'animation et la définition de la politique agricole d'intérêt commun sur le département**".

MARIANNE DE LA PARITÉ

● La **Marianne de la Parité** est une distinction qui valorise la **parité des conseils et des effectifs des EPCI** et qui est **délivrée par le Haut Conseil à l'Egalité Femmes/Hommes**.

● Le 15 mars 2024, Arve & Salève a été invitée pour échanger et recevoir cette **Marianne Haute-Savoie** aux côtés des communautés de communes du Pays d'Evian et du Pays Rochois ainsi que l'agglomération du Grand Annecy.



NOMBRE COMMISSIONS

- 2 commissions d'appel d'offre
- 1 commission aménagement du Territoire
- 1 commission communication et citoyenneté
- 4 commissions déchets
- 3 commissions infrastructures
- 6 commissions mobilité
- 4 commissions ressources
- 2 commissions transition écologique
- 6 commissions développement économique
- 3 commissions solidarités
- 9 Conseils Communautaires
- 41 Bureaux

ACTES ADMINISTRATIFS

- 124 délibérations du Conseil Communautaire
- 35 décisions du Président
- 191 arrêtés du Président
- 9 procès-verbaux des séances du Conseil Communautaire

ACTES COMPTABLES**BUDGET PRINCIPAL**

- 1352 mandats de dépenses
- 235 titres de recettes

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE (ZAE)

- 37 mandats de dépenses
- 9 titres de recettes

VENTES EN LIEN AVEC LES DÉCHETS

- 82 badges de déchèterie / 94 en 2023
- 461 composteurs / 84 en 2023

MARCHÉS ORDINAIRES
(en € HT)

- Travaux de voirie 2024 : **79 950€**
- Fourniture d'un micro tracteur porte outils : **65 000€**
- Création d'un nouveau giratoire sur la RD 19 accès gendarmerie et complexe sportif :
 - Lot 1 VRD : **831 899€**
 - Lot 2 Eclairage : **24 103€**
 - Lot 3 Paysage : **48 989€**
- Mise en place d'un système de contrôle d'accès pour la déchetterie intercommunale : **35 259€**
- Fourniture d'un camion de 16T polybenne : **151 000€**

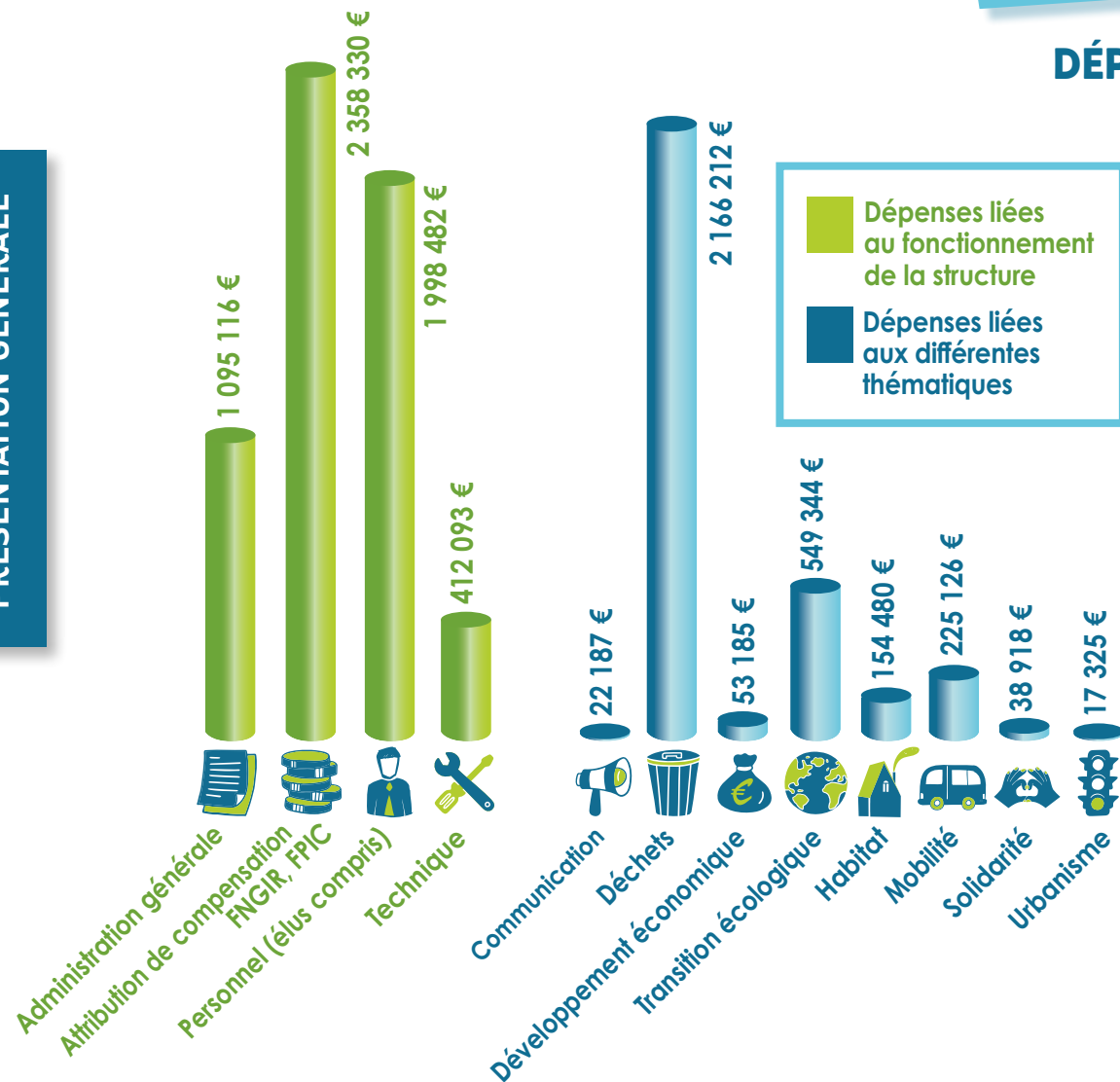
ACCORDS-CADRE
(max € HT)

- Lavage et diagnostic des conteneurs aériens, semi-enterrés, enterrés : **200 000€**
- Traitement des déchets provenant de la déchetterie intercommunale : **1 400 000€**
- Prestations spécifiques dans le cadre de la maîtrise foncière nécessaire au déploiement du schéma cyclable :
 - Lot 1 Négociation foncière : **70 000€**
 - Lot 2 Géomètre : **30 000€**
 - Fourniture et livraison conteneurs aériens pour la collecte des cartons : **180 000€**
 - Traitement des déchets végétaux provenant de la déchetterie intercommunale : **60 000€**
- Accord cadre en groupement avec le Syane = Fourniture d'électricité et services associés

BUDGET GÉNÉRAL
réalisé

FONCTIONNEMENT 2024

DÉPENSES : 9 090 798 €



● Contributions aux syndicats 2024



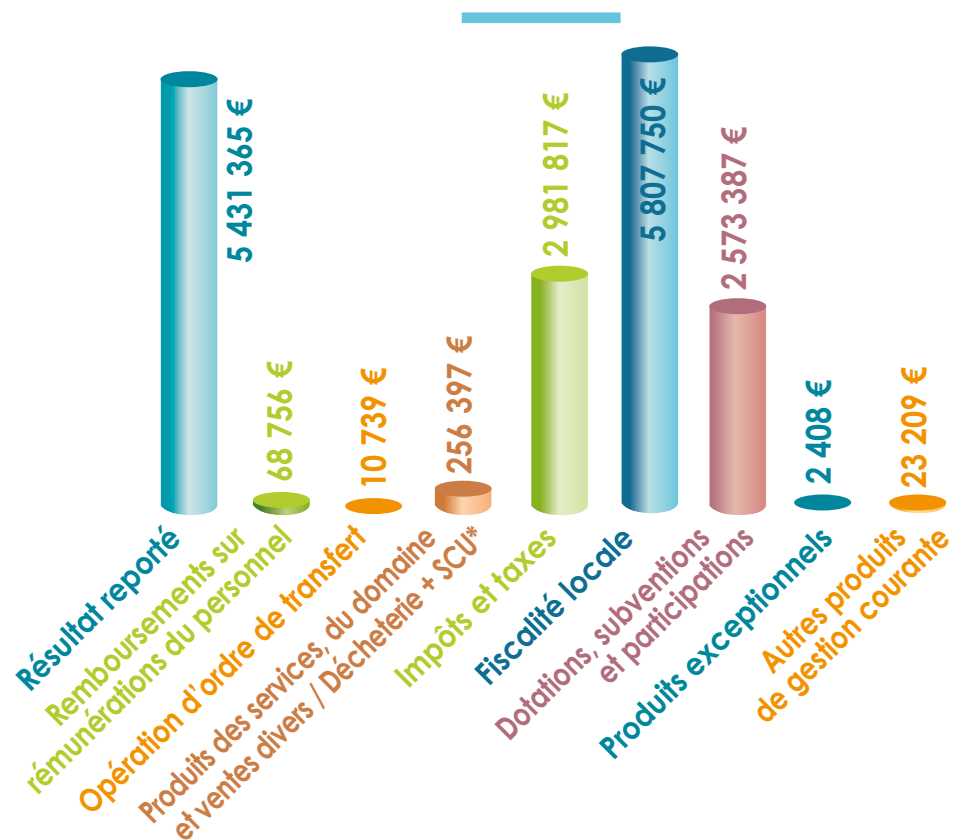


BUDGET GÉNÉRAL réalisé

FONCTIONNEMENT 2024

Les **recettes de fonctionnement 2024** intègrent un résultat reporté de **5,4 millions d'euros**. Hors ce résultat exceptionnel, les **recettes réelles** de l'exercice s'élèvent à **11,7 millions d'euros**, permettant une lecture budgétaire plus équilibrée face aux **dépenses de fonctionnement**, qui s'élèvent à **9,1 millions d'euros**. En **investissement**, un résultat reporté de **11,9 millions d'euros** vient abonder les recettes, dû au fait que les gros projets d'investissement ont pris du retard.

RECETTES : 17 155 826 €



● Impôts et taxes



● Fiscalité locale

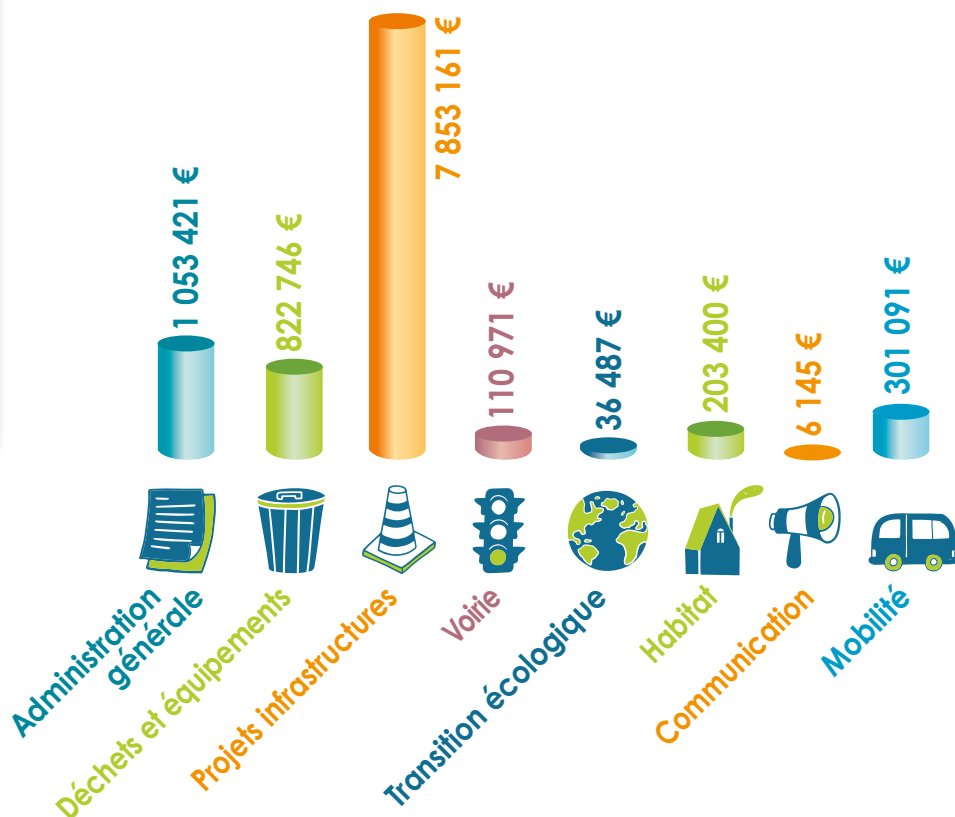




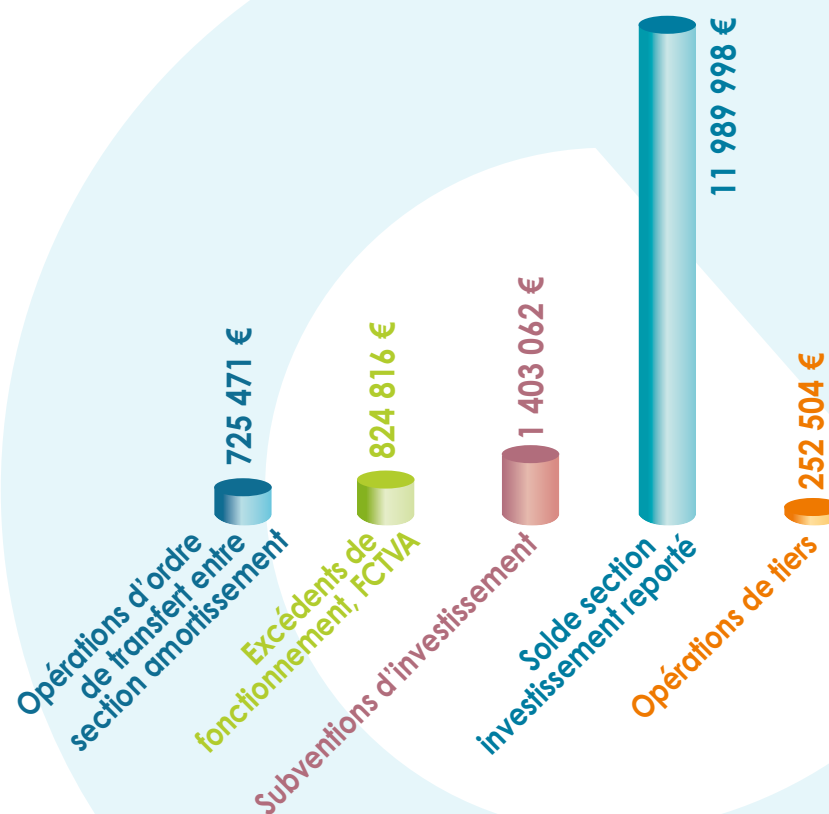
BUDGET GÉNÉRAL réalisé

INVESTISSEMENT 2024

DÉPENSES : 10 387 423 €



RECETTES : 15 195 851 €



**BUDGET ZAE**
réalisé

(Zones d'Activités Économiques)

FONCTIONNEMENT**DÉPENSES : 70 604 €**

Résultat de fonctionnement reporté : 43 814 €

Amortissements : 3 256 €

Intérêts emprunt, ICNE : 3 256 €

Honoraires, électricité, frais de portage : 62 712 €

RECETTES : 41 224 €

Contre passation baux : 21 724 €

Loyer canon 1^{ère} année : 19 500 €**INVESTISSEMENT****DÉPENSES : 453 032 €**

Contre passation baux : 21 724 €

Emprunts : 86 667 €

EPF 74 : 262 537 €

Aménagements, installations de voirie : 81 154 €

Déficit investissement : 5 805 €

RECETTES : 474 638 €

Amortissement : 4 638 €

Virement budget principal : 470 000 €

Le budget 2024 des Zones d'Activités Économiques (ZAE) présente une situation déficitaire.

● En **fonctionnement**, les **dépenses** atteignent **70 604 €**, pour seulement **41 224 €** de **recettes**, soit un **déficit** de **29 380 €**

● En **investissement**, les **dépenses** s'élèvent à **453 032 €**, contre **474 638 €** de **recettes**, générant un **déficit** de **21 604 €**

Ces résultats traduisent un déséquilibre budgétaire, principalement lié aux charges de gestion des zones d'activités et aux opérations d'aménagement. L'affectation du résultat s'est faite conformément aux règles en vigueur, en orientant prioritairement les excédents disponibles vers le financement des investissements.

Un **budget annexe** est un budget spécifique, distinct du budget principal de la collectivité, dédié à une activité particulière. Dans ce cas, il s'agit de la **gestion et du développement des Zones d'Activités Économiques (ZAE)** : aménagements, équipements, entretien, etc.

Pourquoi peut-il être déficitaire ?

Les investissements nécessaires pour accueillir ou maintenir les entreprises (acquisition foncière, voiries, réseaux, aménagements fonciers...) sont souvent importants et réalisés en **amont des retours financiers** (location, baux).

Ces dépenses, parfois lourdes, peuvent donc **créer un déficit temporaire**, le temps que les projets se concrétisent et génèrent des recettes.



DE L'OBSERVATION "CLASSIQUE" DES RÉSULTATS à l'observation de la transition

LE BUDGET

- Les pages précédentes ont permis de présenter une image "classique" et "attendue" du budget annuel d'une collectivité avec ses grands postes de recettes et de dépenses en fonctionnement et en investissement.

Parallèlement, dans le cadre de la loi de finances 2024, une annexe budgétaire concernant "l'Impact du budget pour la transition écologique" a été instaurée par décret du Premier Ministre le 16/07/2024.

Dès l'automne 2024, dans le cadre de la préparation du budget 2025, Arve & Salève a commencé à retranscrire la rétrospective de l'exécution budgétaire de son budget 2024 en prenant en compte ce nouvel état des finances axé uniquement sur les investissements. Ses résultats et la synthèse feront l'objet d'une présentation dans le rapport d'activité 2025.

LES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE AIR - CLIMAT - ENERGIE

- En 2024, Arve et Salève s'est engagée dans le lancement de la démarche de labellisation **Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE)** en partenariat avec l'ADEME. TETE est un programme de référence dédié aux collectivités pour faciliter la structuration et la mise en œuvre de notre politique territoriale de transition écologique sur un champs d'action complet : **performance énergétique des bâtiments publics, mobilité douce et durable, énergies renouvelables, réduction et valorisation des déchets...** En adoptant cette démarche, Arve et Salève s'engage à faire et partager un diagnostic de sa politique **Air-Climat-Energie**, à élaborer un plan d'actions, le mettre en œuvre et l'évaluer annuellement. Cette démarche amènera également Arve et Salève à constituer sur 2025 un comité de pilotage et un groupe de travail technique transversal afin d'animer et valider les choix stratégiques.



Présentation de L'ANNEXE VERTE DU BUDGET

Cet état présente les dépenses d'investissement qui contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France. Cette annexe ne concerne pas les dépenses de fonctionnement.

La mise en place de cet état est progressive et s'étale entre 2025 (Compte Financier Unique - C.F.U. de 2024) et 2028 (C.F.U. de 2027).

Au cours des 4 années à venir, de plus en plus de dépenses d'investissement seront analysées.

LES 6 AXES D'ANALYSE RETENUS AU NIVEAU EUROPÉEN SONT :

- L'atténuation du changement climatique
- L'adaptation au changement climatique
- La gestion de la ressource en eau
- L'économie circulaire et la prévention des risques technologiques
- La prévention et le contrôle des pollutions (Air et Sol)
- La préservation de la Biodiversité

Cette évaluation environnementale du budget permet aux élus et aux services de la collectivité d'informer et d'influencer les arbitrages budgétaires.

LES CO-BÉNÉFICES DE LA DÉMARCHE SONT MULTIPLES, ILS PERMETTENT :

- un **travail transversal** entre services des **collectivités** et services **institutionnels**,
- de répondre aux **besoins de transparence des citoyens**,
- d'identifier les **dépenses favorables à l'environnement** pour les financeurs,
- de répondre à un critère du label "**Climat-air-énergie**" du programme Territoire engagé transition écologique porté par l'ADEME.

C'est justement ce label que va demander Arve & Salève en 2025. La démarche d'accompagnement à cette labellisation est lancée en 2024.





T.E.T.E. : Territoire Engagé pour la Transition Ecologique

Changement climatique, consommation et achats durables, économies d'eau et d'énergie : toutes les collectivités sont confrontées aux mêmes défis. Territoire Engagé Transition Ecologique est un programme concret et modulable, assorti d'outils opérationnels pour faire de la transition écologique une réalité.

Le label Air-Climat-Energie (anciennement Cit'ergie) s'adresse aux collectivités volontaires en proposant **différents niveaux de labellisation (de une à cinq étoiles)**. Arve & Salève, de par son engagement dans la démarche, a déjà une première étoile. Depuis la mise en place de cette labellisation, 586 collectivités se sont engagées dans la démarche dont 439 ont été labellisées.

T.E.T.E.
Ce programme permet aux collectivités de se faire accompagner par un conseiller soutenu par l'ADEME. Celui-ci guidera la collectivité depuis l'état des lieux jusqu'au plan d'actions. Un référentiel composé de **61 mesures** réparties en **6 domaines** permettra d'évaluer, de valoriser ou de pointer les axes d'amélioration sur les grands projets actuels portés par Arve & Salève :

- le plan climat air énergie territorial et ses actions,
- le plan local de l'habitat et notamment la rénovation des bâtiments,
- le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés et ses actions,
 - Proximité Agile et l'extension du nouveau réseau,
 - la stratégie intercommunale démographique et d'aménagement du territoire,
- la création puis l'extension du réseau de chaleur à Reignier-Esery,
- les projets sur la biodiversité...

Cette démarche permettra à Arve & Salève de mieux structurer sa politique Air-Climat-Energie, de valoriser son implication, d'agir sur ses objectifs et de former les équipes à la transition écologique.

Climat-Air-Énergie

Un référentiel à 61 actions réparties en 6 axes



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LIEN SOCIAL : des actions qui se renforcent et embarquent le public

Naissance de la démarche "MON QUOTIDIEN, MON ENVIRONNEMENT, J'AGIS MAINTENANT"

Les multiples services mis en place pour la population des 8 communes d'Arve & Salève évoluent continuellement : mobilité, gestion des déchets, instructions d'urbanisme, protection de la biodiversité, accompagnement des entreprises, solidarité, vie sociale, aménagement du territoire...



Mais l'engagement citoyen est un pilier indispensable pour vivre ensemble de façon harmonieuse pour tous dans un territoire où les ressources sont à préserver.

Par le biais de la démarche "**Mon quotidien, mon environnement, j'agis maintenant**" Arve & Salève a souhaité créer un "**espace**" d'échange de pratiques, de sensibilisation et d'accompagnement des citoyens qui veulent comprendre, qui souhaitent s'engager et qui ont des exemples à partager.

Cette démarche a été bâtie autour :

- de temps de rencontres plus ou moins "formels" : **rencontres citoyennes et apéros-thémas**
- d'un **agenda** rassemblant les **actions et animations** d'Arve & Salève et des communes
- d'un classement des actions en 3 temps :
1-je m'informe ; 2-je teste ; 3-j'agis
- d'un appel à **partage d'expériences**

La promotion de cette démarche doit s'organiser autour d'un **univers graphique dédié**, d'un **agenda papier** qui verra le jour en 2025, de **3 rencontres citoyennes** à organiser de l'hiver 2024 à l'été 2025, des **apéros thémas** ainsi que la **création d'une page Instagram** en 2025.

En 2024, l'univers graphique créé a permis de mettre un visuel sur la démarche par le biais du **logo sous forme de base line** :

**Mon quotidien & mon environnement
J'AGIS MAINTENANT !**

La première rencontre citoyenne a été organisée le 5 décembre. Le thème de cette soirée portait sur la mobilisation des citoyens pour la création d'un Espace de Vie Sociale. Cf le rapport dans les actions 2024.

3 | Grandes actions 2024 en images



● Cérémonie de la Marianne de la parité - Mars 2024



● Vélo en Fête - Avril 2024



● Inauguration proxivelo à la gare de Reignier-Esery - Janvier et avril 2024



● Rencontre inter-collectivités organisée par le SM3A / Dragonboat - Juin 2024



● Vernissage de l'exposition sur les plantes invasives - Avril 2024 - Scientrier



● Nouveaux conteneurs déchets - Déploiement fin du printemps 2024



● Communication sur le compostage et les déchets verts - Printemps 2024



● 1^{ère} rencontre citoyenne
"Ensemble construisons un espace
de vie sociale" décembre 2024



● Gratiféria Scientrier - Nov. 2024



● Voeux Arve & Salève - Déc. 2024



● Avancée des travaux de l'espace
intercommunal sportif et culturel - Déc.2024



● Nouveaux conteneurs
cartons bruns - nouveaux
visuels - Automne 2024



● Rencontre de présentation
de la dynamique "Entrez dans la
Boucle" - Juillet 2024



● Visite test du bus agile
à Aigle (Suisse)- Mai 2024



● Phase de test du
Bus Agile sur Esery -
Ferme des 4 Saisons
Octobre 2024



NOS PARTENAIRES QUOTIDIENS

THEMATIQUE	PARTENAIRES	ACTIONS ET CONTRIBUTION ARVE & SALEVE
Relations transfrontalières	 	Le PMGF travaille pour ses 8 intercommunalités membres et les représente dans Le Grand Genève. Contribution Arve & Salève au PMGF = 177 038 € (7,5 €/hab.)
Planification & aménagement du territoire	   	Elaboration du SCOT cœur du Faucigny / Vision territoriale transfrontalière (VTT) / Démarche InterSCoT / Programme métropolitain de l'habitat et du logement / Schéma d'accueil des entreprises / Schéma d'aménagement commercial / Gestion du Foncier Contribution Arve & Salève au SCoT Cœur du Faucigny = 31 125 € CAUE 74 = 2 480 €
Transition écologique & Environnement	     	La Nuit est Belle / Prime Chauffage Bois / Conseil en énergie / ingénierie & accompagnement EnR / Préservation et valorisation du Salève et ses sentiers / Eau & Assainissement / GEMAPI Contribution Arve & Salève au SM3A = 386 273 € Contribution Arve & Salève au Syr'Usses = 3851,74 € Contribution Arve & Salève au SMS = 94 237,68 € Contribution Arve & Salève au SYANE = Adhésion = 6400,50 € Conseiller en économie partagé (7 communes + Arve & Salève) = 11438,05€ (montant 2024 + solde 2023)
Mobilité	 	Covoiturage / Autopartage / Réflexion sur l'AOM unique / Transport du grand public Contribution Arve & Salève au SM4CC (ProximiTi) = 208 648 €



NOS PARTENAIRES QUOTIDIENS

THEMATIQUE

PARTENAIRES

ACTIONS ET CONTRIBUTION ARVE & SALEVE

Collecte
et gestion des
déchets



Collecte des ordures ménagères / Déchèterie / transfert des déchets au centre de tri de Bellegarde / Organisation du tri non traité par le SIVALOR / Contact avec les éco-organismes

Contribution Arve & Salève au SIVALOR = **1 361 158.30 €** (hors déchets verts)

Solidarité



Banque Alimentaire
de Haute-Savoie



Elaboration d'un projet social de territoire (suite de la CTG de 2021) / Soutien des personnes âgées et des aidants / Animation de l'Epicierie Sociale et solidaire / Gestion des logements sociaux

Contribution Arve & Salève à REGAARS = **2 000 €**

Contribution Arve & Salève au Secours Catholique = **21 875 €**

Contribution Arve & Salève à APRETO = **700 €**

Contribution Arve & Salève à la banque alimentaire = **2 574 €**

Habitat



Gestion des aires d'accueil des gens du voyage / Enregistrement des demandes de logements sociaux et Observatoire local des loyers

Contribution Arve & Salève à SIGETA = **96 507 €**

Contribution Arve & Salève à PLS ADIL 74 = **2 083 €** (logements sociaux)
2 017 € (observatoire local)

Économie



Gestion des 7 zones d'activité du territoire / Accompagnement des entrepreneurs avec plateforme de l'entrepreneuriat local et la filiale locale d'Initiative France / Accompagnement des jeunes et des chefs d'entreprise

Arve & Salève a un marché avec La Maison de l'Eco à hauteur de = **25 200 €**

Subvention Arve & Salève à Initiative Genevois = **11 240 €**

(1000€ par projet créé sur le territoire + 0,16€ par habitants)

Subvention Arve & Salève à la Mission Locale = **23 195,60 €**

Subvention Arve & Salève à la COFG = **2 100 €**

LES 6 CURSEURS AU QUOTIDIEN par Arve & Salève



SE DÉPLACER

- Etude du schéma directeur cyclable
 - Vélo en Fête n°2
 - Antenne Proxi Vélo
 - Prim'O Vélo
- Savoir rouler à vélo à l'école
- Expérimentation de la solution Bus agile
- Travaux de voiries



PRODUIRE

- Requalification de la friche SURF
 - Entrez dans la boucle
- Production d'énergies renouvelables
 - Accompagnement au développement des entreprises et à la formation / orientation des jeunes



SE LOGER

- Aide à la production de logements aidés
- Journée métropolitaine de l'habitat
 - Prime Chauffage bois
 - Haute Savoie Rénovation Energétique
- Aides Locales pour MaPrimRenov et MaPrimAdapt



SE NOURRIR

- Protection du foncier agricole
 - Transmission / Reprise
- Valorisation du monde agricole



PRÉSERVER NOS ÉCOSYSTÈMES ET VALORISER NOS RESSOURCES

- Préservation de la Biodiversité
- Prévention des déchets



VIVRE LE TERRITOIRE

- Solidarités
- Espace de vie sociale
- Travaux d'infrastructure
- Urbanisme et actions foncières
 - Aménagement du territoire (SCoT, ZAN, Projet d'agglomération n°5, VTT 2050)
- Travaux d'infrastructure
- Aménagement du territoire



ETUDES SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE



- Itinéraire 2
- Itinéraire 3
- Itinéraire 4

Janvier/Mai : consultation puis **recrutement d'un Maître d'œuvre** (Moe) en charge des **études** et de la **réalisation des itinéraires** :

- N°2 (Gare-Annemasse)
- N°3 (Gare/La Roche)
- n°4 (Gare-CHAL)
- V61 (Véloroute Léman Mont Blanc)

LANCEMENT DES AVANT-PROJETS SOMMAIRE

- **Janvier** : résultat des études préliminaires
- **Février / Mars** : lancement des avant-projet sommaire
- **Avril** : Lancement d'une étude environnementale
- **Octobre** : lancement de la consultation pour le recrutement d'une maîtrise d'oeuvre foncière. Lancement des négociations au premier trimestre 2025
- **Novembre** : Retour de la DREAL

● Itinéraire 2 :

La Gare - Annemasse

4,7 km / 1 413 000 € estimés
Partenaires : Département 74, ATMB, SNCF et Annemasse Agglo

● Itinéraire 3 :

La Gare - La Roche

710 m / 200 000 € estimés
Partenaires : Département et SNCF

● Itinéraire 4 :

La Gare - Le CHAL

5,8 km / 3 300 000 € estimés
Partenaires : Département 74, SRB et SNCF

● Véloroute V61 :

2,7 km / 250 000 € estimés
Partenaires : ATMB, Département 74



2^{ÈME} ÉDITION DE VÉLO EN FÊTE le 13 avril 2024

- Bourse aux vélos,
- Stands promotionnels
 - Ateliers d'autoréparation
 - Circuits vélos
- Food-truck & Buvette

OUVERTURE DE L'ANTENNE PROXIVÉLO le 10 janvier 2024 et le 11 avril 2024

Située au RDC du bâtiment
de la gare SNCF de
Reignier-Esery

- Début des travaux
le 18 septembre
- Fin des travaux
le 11 décembre

PRIMOVÉLO

Modification des tranches
fiscales et du montant des
primes. Rajout de la prise
en compte de l'aide à
l'achat d'une remorque.

Dossiers :

- **51** dossiers de demande
Primovélo instruits
 - **12 433 €**
de Primes accordées
 - **5** occasions
 - **28** neufs
 - **42** vélos électriques
classiques
 - **1** Vélo cargo

SAVOIR ROULER À VÉLO : Poursuite de l'atelier par les deux écoles

Ce dispositif apprend aux
enfants à se déplacer
en vélo pour l'entrée au
collège et ancre les réflexes
d'aller vers une mobilité
décarbonée dès le plus
jeune âge.

Suite au lancement de
la démarche dans les
classes de CM à Pers-Jussy
et Scientrier en 2023, les
deux écoles poursuivent les
ateliers.



MISE EN PLACE DE PROXIMITI AGILE

Le Pôle Métropolitain du Genevois Français et ProximiTi cherchent au quotidien des solutions de mobilité alternative. Dans ce cadre, ils se sont rapprochés d'un système innovant de réseau dit "agile" en Suisse, basé à Aigle.

- Après étude, il s'avère que leur système routier (petites routes rurales, villages et hameaux espacés reliés avec un bourg principal) est similaire au réseau de transport de ProximiTi. Une journée de présentation regroupant élus et techniciens a permis de tester le concept sur place en avril 2024. Une phase d'essai de ce système a été décidée sur plusieurs lieux du territoire de desserte de ProximiTi et menée dès octobre 2024.

Cette solution innovante est portée localement par le **SM4CC**.*

- Grâce à cette "agilité", le bus dessert systématiquement les arrêts fréquemment utilisés et n'effectue que les détours nécessaires dans les zones moins fréquentées, en fonction des demandes des usagers. Une réserve de temps est prévue dans les horaires de chaque ligne pour répondre au maximum de besoins. Si de nombreux détours sont demandés pour une même course, une navette de déstagement est envoyée automatiquement par la centrale d'appels, et ce, dans le délai prévu.

- Le système fonctionne avec deux applications : une pour trouver son itinéraire et réserver un arrêt (BusChek-In) et l'autre pour le payer (Némo). L'enregistrement d'une demande d'arrêt peut être réalisée jusqu'à 30 min. avant le départ du bus (2h pour certaines lignes).

*SM4CC = Syndicat Mixte des 4 communautés de communes

VOIRIES

Programme élaboré avec les communes. Travaux de reprise du revêtement de chaussée sur les voies suivantes :

● Arbusigny :

- ➔ Route de Vorsy - 3 696 €
- ➔ Route du Cret voland - 5 292 €
- ➔ Route du Fresnay - 15 624 €

● Arthaz-Pont-Notre-Dame

- ➔ Route de Pilly - 2 616 €

● La Muraz

- ➔ Route des Monts - 24 588 €

● Pers-Jussy :

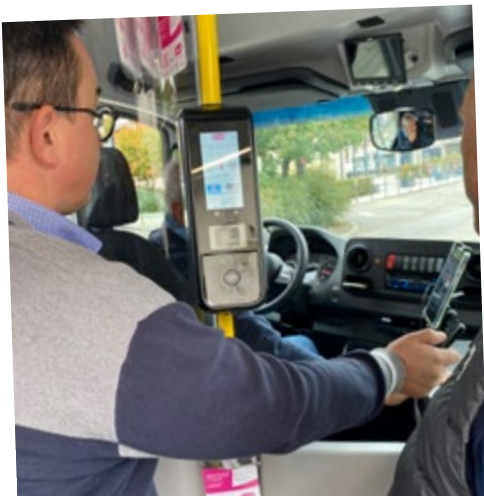
- ➔ Route de Cevins - 10 980 €
- ➔ Route de Jussy - 5 100 €
- ➔ Route de Vuret - 14 448 €
- ➔ Route d'Epineuse - 2 970 €
- ➔ Route des Roguets - 4 812 €

● Reignier-Ésery :

- ➔ Route d'Arculinge - 6 540 €

● Scientrier

- ➔ Chemin de Porte - 4 044 €



AIDE À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS AIDÉS

- Aucune subvention n'a été versée cette année.
- Aide aux bailleurs sociaux de 1 000 € par PLUS / PLAI maintenue
- Le Programme Local de l'Habitat n°3 est exécutoire depuis le 13 février 2024

Actions réalisées

- Lancement de l'action sur la **cohabitation intergénérationnelle** par conventionnement avec Annemasse agglomération pour déployer le dispositif sur notre territoire avec un agent présent 1 jour par semaine pour promouvoir le dispositif.
- Ingénierie auprès des communes avec le lancement de l'**étude ZAN et démographie**.
- **Plan d'actions foncières n°2** en lien avec l'EPF

Réflexions lancées

- Aides financières pour la **rénovation énergétique** et le **maintien à domicile**
- Poursuite de la **sédentarisation des gens du voyage**



JOURNÉE MÉTROPOLITAINE DE L'HABITAT

Participation aux 2 journées du PMGF sur l'habitat :

- 27 juin 2024 sur Arve et Salève : **"Agir sur les logements existants"** : Allier qualité et mixité dans le Genevois français
- 28 novembre 2024 à St Genis Pouilly : **construction d'une boîte à outils à l'usage des collectivités**



PRIME CHAUFFAGE BOIS

- **27 aides versées en 2024 pour un montant de 33 000€** (les primes sont entre 1000€ et 2000€ en fonction des ressources et 50% maximum des dépenses). Prolongation du dispositif sur 2024. Fin du dispositif au 31 décembre 2024.

HAUTE-SAVOIE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- **12 permanences**
- **2 réunions** avec les EPCI du département pour préparer les modalités de nouvelle contractualisation intitulée **"Pacte territorial France Rénov"** avec pour objectif : la continuité de service au 1^{er} janvier 2025

AIDES MA PRIME RÉNOV' (données DDT)

- **3 dossiers pour de la rénovation d'ampleur** (réalisation de plusieurs travaux complémentaires - par exemple, l'isolation des murs et du toit) 158 279 € de subvention ANAH

- **26 dossiers pour de la rénovation par geste** (isolation, changement d'appareil de chauffage...) 417 629€ de subvention ANAH

Quelques exemples de projets réalisés :

- pompe à chaleur air/eau,
- pompe à chaleur géothermique,
- chaudières à buches, à gaz THPE, à granulés...
- dépose de cuve à fioul,
- chauffage solaire combiné, chauffe-eau solaire ou thermodynamique





VALORISER NOS RESSOURCES & préserver nos écosystèmes

BIODIVERSITÉ

ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA PLAINE DES ROCAILLES

- Réception de l'étude hydrologique de fonctionnement des principales zones humides (Natura SCOP)
- Accompagnement des agriculteurs de la Plaine (avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc)
- Conception de **mallettes pédagogiques** (ASTERS)
- Préservation des vergers (ANIM'NATURE)
- Préparation du bilan du Plan de gestion 2019-2024

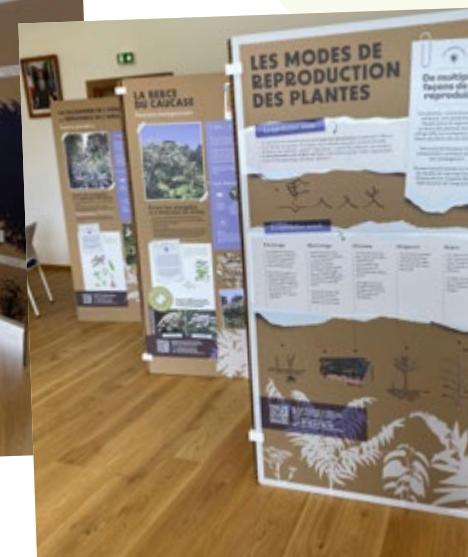
ANIMATION DE L'EXPOSITION SUR LES NEUFS PLANTES INVASIVES DANS LES MÉDIATHÈQUES DU TERRITOIRE (Scientrier, Pers-Jussy, Reignier-Esery et Monnetier-Mornex)

- Inauguration du lancement de la tournée de l'exposition dans les communes à Scientrier
- Animation pour **enfants** et **familles** ainsi que conférences thématiques organisées par les équipes des médiathèques accueillant l'exposition



SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

- Programme "Watty à l'école"
 - 5 écoles volontaires pour participer soit
 - 30 classes et
 - 733 élèves sensibilisés
- Partenaires : Eco CO2



VALORISER NOS RESSOURCES & préserver nos écosystèmes

ELABORATION PLPDMA

En 2024, un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés a été élaboré.

L'objectif de ce programme est de **réduire la quantité de tout type de déchets** produits par les habitants, les entreprises et les administrations du territoire.

Voici les différentes étapes d'élaboration du PLPDMA :

- **Septembre 2024 :** organisation de 4 ateliers visant à définir les axes de travail et de partager nos idées d'actions pour la réduction des déchets à l'échelle d'Arve & Salève
- **Octobre 2024 :** rédaction du programme par le bureau d'étude AJBD
- **Novembre 2024 :** validation du programme par la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES), composée d'élus, d'agents techniques et d'institutions
- **Janvier 2025 :** consultation du public pour que les habitants du territoire puisse faire leurs remarques
- **Février 2025 :** validation du PLPDMA par le conseil communautaire



PLAN COMPOSTAGE

Dans le cadre la loi AGECE qui prévoit que les collectivités doivent faciliter l'accès au compostage par la population, un plan spécifique a été mis en place.

Une chargée de prévention déchets a été recrutée pour promouvoir le compostage individuel et collectif.

- **483 composteurs** ont été vendus en 2024
- **7 sites de compostage partagé** créés en 2024



GRATIFERIA

Lancée en novembre 2023, Arve & Salève a organisé sa 2^{ème} gratiferia avec l'aide de la commune d'Arthaz Pont Notre Dame.

Un principe simple : **donner ce que l'on n'utilise plus et prendre ce dont on a besoin, gratuitement**. C'est une excellente occasion de **réduire le gaspillage**, de **promouvoir le réemploi** et de **renforcer les liens** au sein du territoire.

Durant cette édition, **plus de 600 pers. ont participé** (+150 pers. par rapport à 2023) et **2 722 T d'objets ont été donnés** (+ 1000 kg par rapport à 2023)



REQUALIFICATION DE LA FRICHE SURF

- 2024 marque le **désamiantage et la démolition de l'usine SURF** et laisse place à un **terrain nu de 6423 m²** (471 k€ de travaux, hors acquisition. Subventions attribuées pour 500 k€ Fonds Vert et 91 612 € DETR).
- En 2025, poursuite de la réflexion sur les suites à donner : **projet de village d'artisans**, réflexions sur l'**ouverture possible à d'autres activités** ; étude et sécurisation de différents **montages immobiliers**.



"ENTREZ DANS LA BOUCLE"

- En 2024, les entreprises des Zones d'activités notamment ont été invitées à participer à **une démarche d'économie circulaire**, pour optimiser leurs ressources et la gestion de leurs déchets en local.

"Entrez Dans la Boucle" est un programme mené par Arve & Salève, en partenariat avec le PMGF et l'expertise de bureaux d'études Nymphaea et Upsilo.

- **1 réunion d'information** le 12/07 chez ABR74 à Scientrier,
- **8 entreprises** du territoire engagées dans la démarche EDLB.
- **Collectif de 23 entreprises** avec celles du Pays Rochois, CCG et Terre Valserhone Interco.



- **8 Audits individuels, 1^{er} atelier multithématiques, 1 atelier "cartons"**

- En 2025, poursuite du travail collectif sur les thématiques identifiées : bois/palettes ; plastiques ; services en ZAE ; mobilité des salariés ; RH etc.





PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Arve & Salève a participé à la création de la centrale villageoise Faucigny-Genevois : CitoyENergie.

En 2024, CitoyENergie a produit :

- **205,7 MWh** sur la commune de Reignier :
 - **Gymnase de Reignier** (mise en service en juin 2021)
 - **Village d'entreprises** (mise en service en juin 2022)
 - **Ecole de la Rose de Vents** (mise en service juin 2023)
 - **Chaufferie bois** (mise en service octobre 2023), dont 44,6MWh sur le toit du gymnase de Reignier qui appartient à Arve & Salève
- **0,6 MWh** sur la commune de Pers-Jussy
 - **EAM Espoir 74** (mise en service en décembre 2024)

- **79,4 MWh** sur la commune de Nangy
 - **Ancienne ferme** (mise en service octobre 2022)
 - **Ecole Pré-Berguet** (mise en service avril 2023)
- **Une boucle d'Auto-consommation collective** (ACC) a été mise en place en mai 2024 et qui recouvre une partie du territoire d'Arve & Salève
- **Une convention d'occupation temporaire du domaine public** a été signée en décembre avec la mairie de Scientrier afin d'équiper le centre technique



- **4 Novembre :** Accueil d'une visite de terrain des membres du comité départemental de la transition énergétique : présentation de l'installation photovoltaïque sur le toit d'une entreprise sur la ZAE de l'Eculaz avec CitoyENergie

Soit au total 513,1 MWh sur tout le territoire de CitoyENergie
(Arve & Salève, CC du Genevois et Annemasse Agglo) - 12 centrales en fonctionnement dont 7 sur le territoire d'Arve et Salève.

ACCOMPAGNEMENT REZ'UP la plateforme de l'entrepreneuriat financée par Arve & Salève

- **26** porteurs de projet du territoire accompagnés (+3)
- **37** rendez-vous individuels avec porteurs de projets et entreprises (+6)
- **3** ateliers programmés sur le territoire
- **34** demandes d'implantation (+8)
- **8** nouvelles offres (+3)



PRODUIRE

ACCOMPAGNEMENTS INITIATIVE GENEVOIS

- **18** contacts entrants
- **8** prêts d'honneurs accordés pour un montant total de 62 000 €
Projets de création/reprise d'entreprise lauréats : la micro-crèche *Les Petites Perles des Alpes* ; *BLA BLA BLA* - Coffee Shop ambulant ; et *Belles Nuances* - décoratrice d'intérieur à Reignier-Esery ; *Les Félés du Local* - beer truck à Arthaz PND ; boucherie à Pers-Jussy ; et reprises des salons *Guinot esthétique* à Reignier-Esery et *Marjo'Line coiffure* à Monnetier-Mornex
- **28** emplois créés ou maintenus
- **31** entreprises suivies
- **1** créa-café organisé chez un lauréat du territoire

EMPLOI / FORMATION / ORIENTATION

Poursuite du partenariat avec la COFG et soutien du Forum "Après la 3^{ème}" :

- Subvention de 2100 €
- **265** élèves de 3^{ème} du collège de la Pierre aux Fées sur les 1450 collégiens présents au forum
- **45** exposants dont le Lycée Jean Antide
- **1** Conférence grand public "Comment bien accompagner son enfant sur son orientation"
- **Partenariat Collège de la Pierre aux Fées** : soutien à la recherche de stages de 3^{ème} et forum des métiers des 5^{ème} : relais auprès des entreprises



Marie-Christine WINTER

" RÉUSSIR SON ÉTUDE DE MARCHÉ "

Vendredi 18 Octobre 2024



9h30 - 12h30
13h30 - 16h30
Reignier - Mairie





PROJET AGRICOLE : PREMIÈRES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE TERRITOIRE

1

PROTECTION DU FONCIER AGRICOLE

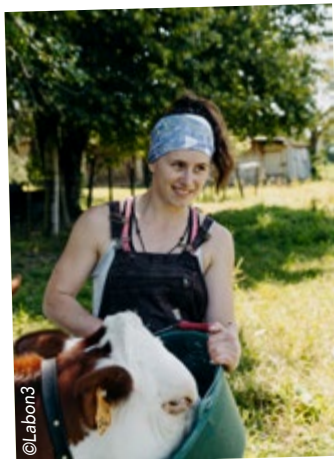
- Participation d'Arve et Salève à la **SCIC Ceinture Verte Haute-Savoie** avec pour objectif de faciliter l'installation des maraichers sur le territoire, leur garantir un meilleur revenu et développer la filière agricole locale.

Partenariat avec le Département, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et d'autres collectivités du Département.
En 2024, 2 unités maraichères sont en projet sur le département.

2

TRANSMISSION / REPRISE

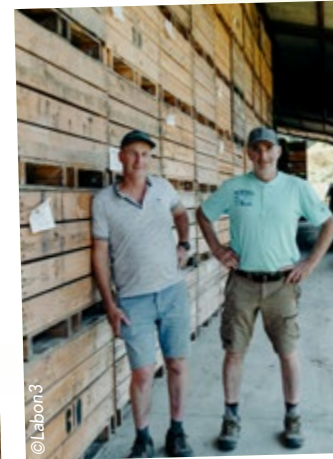
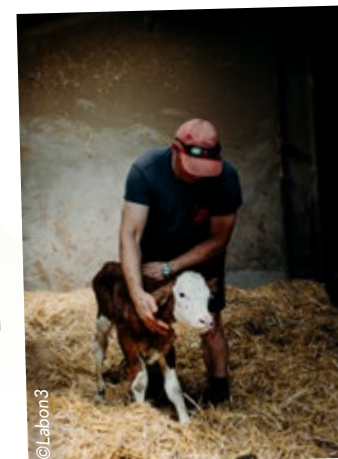
- Mise en place d'un **Comité local d'installation foncière (CLIF)** porté et animé par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc. Le premier COPIL a eu lieu en octobre 2024.



3

VALORISATION DU MÉTIER D'AGRICULTEUR

- **Poursuite du travail** autour de la connaissance du **métier d'agriculteur** et du **respect de leur travail**
- **Interview de 4 agriculteurs** et **photos portraits**
- **Posts sur Facebook** de la campagne "Respect"





PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE (PST) & CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Le Projet Social de Territoire a été adopté en février 2024. Il sert de socle à la nouvelle CTG signée avec la CAF en mai 2024 pour une période de 5 ans

● 5 AXES STRATÉGIQUES ONT ÉTÉ DÉCLINÉS EN 24 FICHES ACTIONS

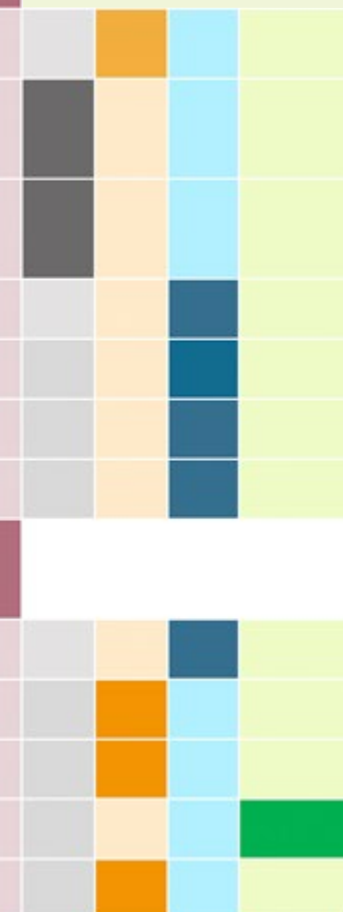
Faciliter la vie des familles et le parcours des enfants et des jeunes

- *Etudier le développement du Relais Petite Enfance intercommunal et l'itinérance
- *Définir une stratégie d'offre d'accueil petite enfance sur l'ensemble du territoire (schéma d'accueil de la petite enfance)
- *Mutualiser les formations du personnel pour l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques
- *Accompagner les enfants et les jeunes dans leur scolarité
- *Soutenir les parents dans leur fonction éducative
- *Créer et animer un comité de pilotage territorial jeunesse
- *Etudier la création de nouveaux services destinés à la jeunesse

Garantir un accès aux services pour tous et faciliter l'accompagnement des plus vulnérables

- Créer un comité de pilotage territorial accès aux droits
- Promouvoir l'espace France Services et étudier son déploiement
- Développer les services de la CPTS Nord 74 sur le territoire
- Soutenir les actions de prévention déployées par les partenaires
- Décliner la politique intercommunale du logement (PLH3) en matière sociale

*Actions portées par les communes





SOLIDARITÉS

■	ABANDONNÉES OU NON DÉMARRÉES
■	EN PRÉPARATION
■	EN COURS
■	RÉALISÉES

LES ACTIONS 2024



©Adobe stock



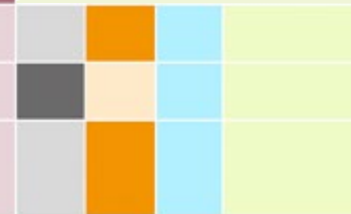
©Arve & Salève

Accompagner le vieillissement et les personnes en situation de handicap

*Soutenir les associations qui œuvrent dans le champ du handicap

Améliorer les réponses facilitant le maintien à domicile

Accompagner les publics fragiles et prévenir les risques d'isolement en soutenant les démarches locales



Conforter le lien social

Etudier la faisabilité de la création de la Maison de la Solidarité

Conforter le rôle et le fonctionnement de l'épicerie sociale intercommunale

Faire du complexe intercommunal sportif et culturel un vecteur d'animation sur le territoire

Etudier le développement d'un réseau des bibliothèques (animations, expositions ...)



Créer des services transversaux pour la mise en œuvre du projet social

Piloter et coordonner le projet social et faire vivre la CTG

*Créer un observatoire social

Offrir des solutions de mobilités complémentaires à l'offre existante en direction des publics ciblés dans le PST



*Actions portées par les communes



MAISON DES SOLIDARITÉS

- **Lancement de l'étude de faisabilité** de la Maison des Solidarités
- **L'objectif de cette action phare du Projet Social de Territoire :**
 - ➔ **réhabiliter l'ancienne gendarmerie** afin de créer un **pôle social-solidaire** identifiable en regroupant les acteurs suivants : France Services, ADMR, l'épicerie sociale et l'Espace de Vie Sociale
 - ➔ **concrétiser la politique sociale Arve & Salève** sur l'accès aux droits, la lutte contre la précarité, l'animation de la vie sociale, l'aide au maintien à domicile
- La programmation de ce projet et le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre sont prévus pour 2025.

SENIORS ET AIDANTS (REGAARS)

- **Ateliers Seniors activité physique adaptée** (financés par la CARSAT et Atout Prévention) :
 - 5 séances à Nangy**
 - + 3 séances à Scientrier**
- ➔ Collectif **"Aide aux aidants"**
 - 4 sessions "Paroles d'aidants"
 - + 1 forum des aidants
- ➔ Collectif **"Atouts âges"**
 - 1 semaine découverte
 - "Ridés mais pas fanés"
- ➔ Collectif **"Créalien"**
 - 3 sorties à destination des publics fragiles isolés



DYNAMIQUES PARTENARIALES

Vie du complexe sportif et culturel

- **2 COPIL avec les élus**
- **Rencontres de préparation pour la base départementale de tennis** (ligue, comité, club) = **2 COPIL et 2 réunions techniques**



VIVRE LE TERRITOIRE

ESPACE DE VIE SOCIALE

Identifié comme un projet attendu par les habitants dans le cadre du diagnostic du Projet Social de Territoire, le projet d'Espace de Vie Sociale a été lancé en partenariat avec la MJC de Reignier-Esery.

UN ESPACE DE VIE SOCIALE - QU'EST-CE C'EST ?

C'est un **lieu de rencontre et d'échange ouvert à tous**, où les habitants d'Arve & Salève pourront se retrouver pour initier et participer à des activités diverses.

LANCEMENT DU DIAGNOSTIC : ÉTÉ 2024

- **2 enquêtes** à destination des adultes et des jeunes pour déterminer les **besoins des habitants** en matière de **lien social**.
- **Rendu du diagnostic** : 5 décembre 2024 au cours d'une **rencontre citoyenne** organisée conjointement par la MJC de Reignier-Esery et Arve & Salève.

De par sa dimension "lien social", ce projet a permis d'organiser la première rencontre citoyenne de la démarche "**Mon quotidien, mon environnement, j'agis maintenant !**".

Des habitants et les élus qui souhaitent s'engager dans ce projet ont échangé ensemble autour d'exemples concrets présentés par des représentants de La Base / La Roche sur Foron et de Numérobis / matériauthèque de la vallée de l'Arve.





FRANCE SERVICES

1^{ère} année d'ouverture de France Services, mutualisée avec le Pays Rochois, ouverte 2 jours par semaine dans les locaux de la Maison Cécile Bocquet.

● En partenariat avec l'association Faucigny Mont-Blanc Développement.

● Coût annuel 2024 pour Arve & Salève :

15 000 € après subventions de l'Etat et du Conseil Départemental.

ÉLÉMENTS DE BILAN 2024

- 1484 demandes accompagnées sur le site de Reignier-Esery
- 15.8 demandes par jour en moyenne
- Principales démarches : majoritairement dossiers retraite, puis impôts, permis de conduire et immatriculations...





COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

● **Estimatif : 22,6 M€**
(14,5 M€ Arve & Salève,
8,1 M€ Reignier)

● **Réalisé en 2024 :**
1 926 833 € TTC
(Part Arve & Salève)

- Mise en place de la charpente sur le hall, montage de la charpente du gymnase

→ **Recrutement** d'une nouvelle entreprise pour les lots plomberie CVC, revêtement de sol et plâtrerie

→ **Projet en co-maitrise d'ouvrage** avec la commune de Reignier-Ésery

→ **Financement** : Région AURA, Département, de la fédération de tennis et de l'État

GENDARMERIE

- Agrandissement de la gendarmerie de Reignier

● **Estimatif : 7,9 M€**

- Démarrage des travaux en janvier 2024

GIRATOIRE ROUTE DE L'ÉCULAZ À REIGNIER

- Desserte du complexe et la gendarmerie

● **Attribution des marchés de travaux en décembre 2024 : 1 089 343 €**

- **Réalisé en 2024** : Finalisation des études, lancement de la consultation des entreprises, réflexion en lien avec l'intégration du projet de chauffage urbain porté par la commune de Reignier-Ésery

TENNIS INTERCOMMUNAL DES ROCAILLES

- **Rénovation du court de tennis n°4 pour 31 363 € TTC**

GYMNASE DE REIGNIER

- Changement des poteaux de tennis du gymnase **400 €**
- Remplacement des cordes du mur d'escalade **1 000 €**



Visite du chantier du complexe intercommunal par la ligue régionale, la fédération nationale et le comité départemental de tennis.



URBANISME

- **1478** autorisations d'urbanisme instruites
- **90** commissions animées
- **62** permanences techniques
- **26** CAUE

ÉVOLUTION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU)

Plusieurs communes sont en cours d'évolution de leurs PLU, parmi celles-ci nous retrouvons :

- **Nangy** a approuvé le 02/12/2024 une modification simplifiée pour permettre la réalisation d'une **centrale photovoltaïque** sur le secteur de l'ancienne décharge communale.
- **Reignier-Esery** a approuvé deux procédures de modifications le 17/12/2024 : l'une portant sur la **création d'OAP** visant à mieux maîtriser l'urbanisation et un toilettage réglementaire et l'autre portant sur le **secteur gare**.
- D'autres **modifications de PLU** sont projetées sur l'année 2025 notamment pour **Nangy, Reignier-Esery, Arthaz-Pont-Notre-Dame, la Muraz** et **Pers-Jussy**.

ACTUALISATION DU PLAN D'ACTIONS FONCIÈRES (PAF)

Conformément à la convention avec l'EPF74, le **Plan d'Actions Foncières** a fait l'objet d'une **actualisation cette année**.

Sur 50 fiches secteurs identifiées en 2023,

- **3** fiches ont été supprimées dont 2 fiches qui ont fait l'objet d'une action foncière de la part de l'EPF.
- **4** fiches ont été modifiées soit dans leur contenu soit dans leur périmètre.
- **3** fiches ont été ajoutées.



©Atelier2000

VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE 2050 (V.T.T.)

Lancée en 2023, la V.T.T. concrétise les ambitions de la Charte Grand Genève en transition. Elle servira de socle pour les prochaines planifications françaises, genevoises et vaudoises (SCoT, PDR, PDCn, etc.). Au-delà de l'aménagement du territoire, la question de l'accueil démographique à l'horizon 2050, a largement été débattue.



GRAND GENÈVE
VISION TERRITORIALE
TRANSFRONTALIÈRE 2050

● Dans ce sens, la Communauté de Communes a émis une contribution en avril 2024, où elle a pu :

- **Affirmer le rôle de poumon vert et agricole** d'Arve et Salève
- **Encadrer le développement démographique à l'horizon 2050** pour notre territoire et dans le respect de la disponibilité de nos ressources.

● Cette contribution écrite a permis d'aboutir à un document final respectant la **protection de notre territoire avec un taux de croissance soutenable**.

● L'ensemble de ces discussions a permis aux élus du Grand Genève de s'accorder sur un **scénario d'accueil de population de +190 000 habitants** correspondant au scénario bas de l'Observatoire Statistique Transfrontalier.

● Planning de la démarche

- **Mars 2024** : lancement de la consultation et séances d'information aux citoyens
- **Avril 2024** : ateliers citoyens
- **Juin 2024** : validation des retours de la consultation
- **Septembre 2024** : séance de clôture
- **Début 2025** : déclinaison de la VTT dans les documents : Plan directeur cantonal, projet d'agglomération n°5, SCoT, Plan directeur régional...



S.CO.T CŒUR DU FAUCIGNY

● Février 2024 :

Reprise des travaux du **Schéma de Cohérence Territoriale** suite à l'arrivée du nouveau directeur.

● Mars - Juin 2024 :

Finalisation du DAACL (document d'aménagement artisanal, commercial et logistique) et de la Trame verte et bleue (TVB).

● Septembre :

Choix du bureau d'étude Algoé pour finaliser la procédure d'élaboration du SCOT.

● Septembre 2024 - décembre 2024 :

Ateliers thématiques pour élaborer le document d'orientations et d'objectifs (DOO) sur l'ensemble des thématiques

TRAVAIL SUR LE ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

● Mars 2024 :

Présentation par la **DDT 74** du dispositif ZAN et de l'outil d'observation de l'**occupation du sol** de la Haute-Savoie (OCS74) en mairie de Reignier-Esery.

● Avril -juillet 2024 :

Accompagnement des communes pour la rédaction des **bilans triennaux** (2021-2023) ZAN à partir des données de la DDT.

● Septembre 2024 :

Lancement de l'**étude ZAN** et **stratégie démographique à l'horizon 2050** (action du PLH). **Objectif** = définir un scénario permettant de concilier les objectifs du ZAN et une croissance démographique soutenable pour le territoire.

- Cette étude a également permis d'alimenter la réflexion pour les **travaux du SCOT**

3 COPIL organisés

+ une tournée des **8 communes**

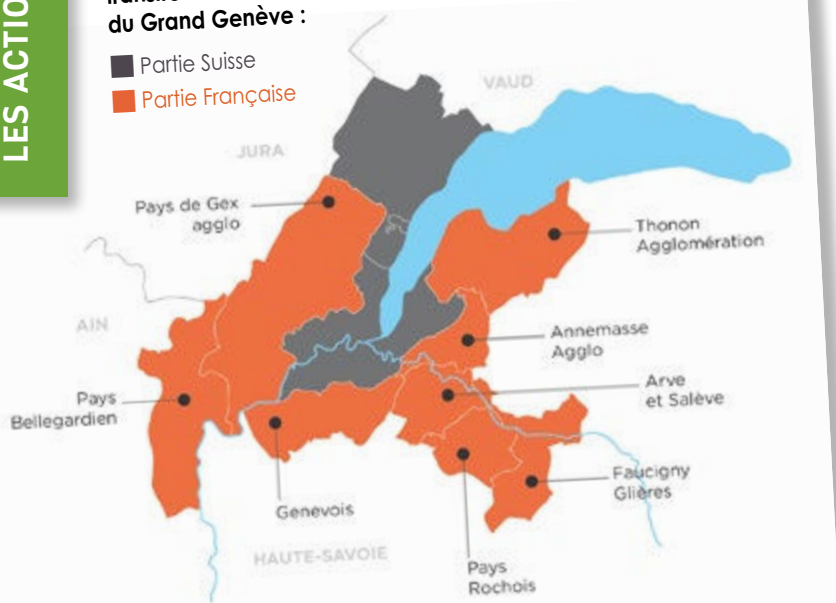




LE PROJET D'AGGLOMÉRATION N°5

Le Grand Genève, agglomération transfrontalière Franco-Suisse, candidate, aux côtés d'autres agglomérations Suisses, tous les 5 ans aux Projets d'agglomérations instaurés par la Confédération Helvétique au début des années 2000.

Agglomération transfrontalière du Grand Genève :



● À travers ces "Projets d'agglomération", chaque bassin de vie s'engage à **mettre en œuvre des projets d'infrastructures de mobilité** et sollicite des co-financements auprès de la Confédération.

● En juin 2025, les agglomérations seront invitées à déposer leur dossier pour le **projet d'agglomération n°5**.

Dans ce cadre, Arve & Salève a participé activement aux groupes de travail en 2024, afin d'inclure des projets liés à la **mobilité sur son territoire** dans le dossier de candidature du **Grand Genève**.

Le dépôt de ce 5^{ème} Projet à la Confédération se fera en juin 2025. Ce PA5 s'inscrit également comme une déclinaison de la **Vision territoriale transfrontalière 2050**.

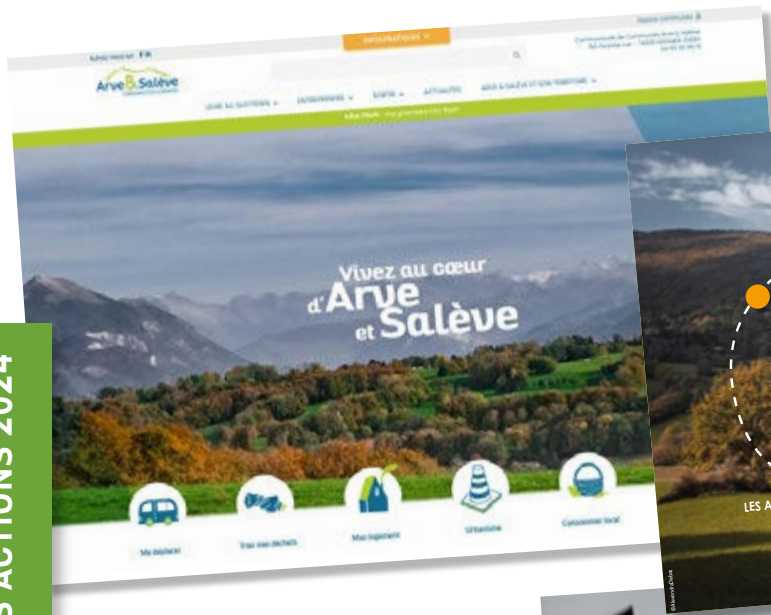
ARVE ET SALÈVE SOUHAITE AINSI DÉPOSER DEUX PROJETS LIÉS À LA MOBILITÉ DE SON TERRITOIRE :

● **1. Aménagement d'une passerelle** pour les modes doux sur l'Arve entre Arthaz-PND, Monnetier-Mornex, Annemasse et Etrembières - Horizon A, réalisation PA5 : 2028-2032.

● **2. Extension du PEM** de la Gare de Reignier-Esery - Horizon C, possible passage en horizon A au PA6 réalisation 2032-2036.



©Arve & Salève



COMMUNICATION GÉNÉRALE

- Rédaction **Rapport d'activité 2023**
 - **Posts Réseaux sociaux** : Facebook et LinkedIn
 - Mise à jour et évolution du **site web**
- Suivi des premiers éléments de fabrication de la **signalétique interne**
- Envoi de **9 communiqués de presse** à nos correspondants locaux + échanges avant et après l'évènement
- Organisation des **vœux 2025** en décembre 2024 : cartes de vœux, impressions décoration, gestion des invitations
- Rédaction des articles intégrés dans les **magazines des communes**

COMMUNICATION SUR LA GESTION DES DÉCHETS

- Suivi de la **création graphique** et de l'**impression** :

➔ des **visuels** apposés sur les **nouveaux conteneurs** : verre + emballages + ordures ménagères + cartons,

➔ des **panneaux informatifs** disposés sur les points d'apport volontaires,

➔ des **autocollants stoppub**,

➔ des **flyers** et **affiches** valorisant le **compostage** individuel et collectif.

- Accompagnement du **service déchets** dans la communication sur la **consultation publique du PLPDMA** et la mise en page des actions validées.

● Rédaction d'une **note explicative** sur la **gestion des déchets** à Arve & Salève afin d'expliquer le plus simplement possible ce qu'est la gestion des déchets et le travail ainsi que le coût que cela représente pour une collectivité.

- Suivi de la **simplification du graphisme** expliquant la **gestion des déchets**.

● **Broyage des déchets verts** en communes : **création du visuel** décliné pour chaque commune, contact presse, réseaux sociaux, site web Arve & Salève.

● **Gratifieria** : visuels, contact presse, réseaux sociaux, site web Arve & Salève et communication des communes.





COMMUNICATION SUR LA THÉMATIQUE MOBILITÉ

- **Prim'O Vélo** : actualisation des flyers version 2024 + mise à jour du site web et publications réseaux sociaux
- **Vélo En Fête 2024** : suivi de la création graphique des visuels - actualisation affiche, contacts presse, banderoles de promotion dans les villages. Création des panneaux explicatifs de l'avancement du schéma directeur cyclable présentés sur le stand Arve & Salève.
- **Proxivélo** : relai de la communication du nouveau service implanté en gare de Reignier Esery.
- **Bus Agile** : participation à la visite de terrain à Aigle en Suisse pour découvrir le fonctionnement de ce nouveau système de desserte en bus dit "agile". Puis essai lors de la phase de test sur Arve & Salève en octobre 2024.

SOLIDARITÉ

- Création d'un **flyer** de présentation de l'**épicerie sociale** Arve & Salève

HABITAT

- **Cohabitation intergénérationnelle** : création d'un **visuel** (affiche, flyer et RollUp) avec Annemasse Agglo destiné à valoriser ce service partagé entre Annemasse Agglo et Arve & Salève, communication sur les réseaux sociaux, contacts presse.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Participation à la réunion de lancement de "**Entrez dans la Boucle**" en juillet 2024, promotion de la démarche sur les réseaux sociaux avec les outils de communication créés par le Pôle Métropolitain du Genevois Français.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

● Exposition sur les plantes invasives :

➔ Rencontre des communes ou des médiathèques / bibliothèques qui ont accepté d'accueillir l'exposition (Scientrier, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Monnetier-Mornex).

➔ Participation au montage sur place,

➔ Création des livrets jeux pour enfants,

➔ Organisation d'une soirée de lancement à Scientrier en avril 2024 ainsi qu'une animation destinée aux enfants,

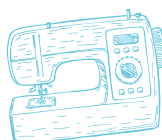
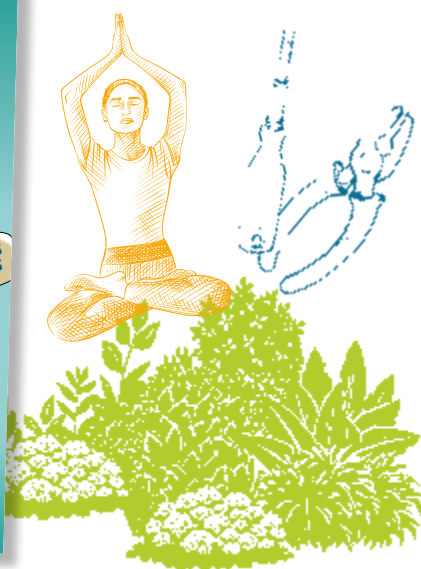
➔ Contacts presse, publications réseaux sociaux ...

● Participation à la réflexion Arve & Salève (Service Transition écologique et autres) dans le but de créer une dynamique mobilisatrice du grand public autour de l'environnement et du lien social = création de la démarche "Mon quotidien, mon environnement, J'agis maintenant !".

➔ Suivi de la création de l'univers graphique de la démarche (affiches, livret agenda, visuels pour les réseaux sociaux).

➔ Réflexions sur l'organisation de la démarche : apéro thémas, rencontres citoyennes ...

➔ Accompagnement de l'organisation de la première rencontre citoyenne "Espace de Vie Sociale" sur Arve & Salève en décembre 2024.



4 | Zoom sur la gestion des déchets

ZOOM SUR LES DÉCHETS



La gestion des déchets sur Arve & Salève a continué son évolution amorcée en 2023 suite à l'étude sur la gestion des déchets. Des actions majeures ont été lancées et d'autres réalisées en 2024. 2025 verra l'aboutissement d'autres actions impactantes sur le rapport des usagers à leurs déchets.

LES GRANDS ÉLÉMENTS 2024 SONT :

- **Déploiement du compostage individuel et collectif** de façon renforcée.
- **Déploiement du broyage des déchets verts** dans les communes.
- **Constitution de groupes de travail thématiques** nécessaires à l'élaboration du **programme local de prévention des**

déchets ménagers assimilés avec des représentants des usagers, institutions, et entreprises du territoire. **Six axes de travail ont été déterminés et déclinés en 21 actions.** Ils seront soumis à enquête publique en début d'année 2025.

- **Premières communications avec de nouveaux visuels** conçus autour de l'univers graphique du cinéma avec comme message sous-jacent **"Trier ses déchets ? pas la peine d'en faire tout un cinéma"**. Les premiers documents avec ce nouveau graphisme, portés à connaissance du public ont été :
 - ➔ les **flyers, affiches et dépliants** liés au **compostage** individuel et collectif ainsi que les déchets verts. Sur les sites de compostage partagés des panneaux informatifs ont été également implantés (sur les composteurs et sur le site),

➔ les **panneaux informatifs** apposés sur les **points d'apport volontaire**,

➔ les **autocollants et panneaux** des **conteneurs** situés dans les points d'apport volontaire = Ordures ménagères, Verre, Emballages, cartons bruns,

- Travail sur le **nouveau règlement de collecte** qui contiendra plusieurs annexes dont la collecte en points d'apports volontaires et la collecte en déchèterie. Ce nouveau règlement permettra de mettre en lumière la nécessité de **réorganiser la collecte** des différents flux de déchets sur le territoire et de **revoir la collecte en déchèterie** tel que ce fut préconisé dans l'étude de la gestion des déchets réalisée en 2023

● Autre **action forte décidée pour équilibrer le budget** d'Arve & Salève qui était de plus en plus (et trop) grevé par le budget déchets : les élus du conseil communautaire ont voté l'application de la hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Ce taux, non réhaussé depuis 10 ans sur Arve & Salève était l'un des plus bas des EPCI de Haute-Savoie. La modification décidée et basée sur les chiffres concrets de l'étude financière de la gestion des déchets a impliqué une augmentation de 1,4 points faisant passer le taux de la taxe de 8,6% à 10%.

- Au vu de l'ensemble de ces modifications qui ont entraîné une **amélioration du service déchets** sur le territoire, une note explicative a été rédigée et mise à disposition du grand public à l'automne 2024.



GESTION DES DÉCHETS

GRANDS CHIFFRES

■ Déchets collectés
dans les points
d'apport volontaire

■ Déchets collectés
en déchèterie



**2 004 T (15%)
DÉCHETS VERTS**

traités sur les plateformes
de compostage



**4 866 T (36,5%)
AUTRES DÉCHETS**

collectés en
déchèterie et traités
dans les centres de
tri et par les éco-
organismes



756 T (5,6%)

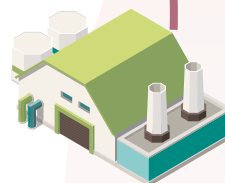
**EMBALLAGES MÉNAGERS,
PLASTIQUES, MÉTAUX ET PAPIERS**
traités dans les centres de tri



873 T (6,6%)

VERRE

collecté et recyclé



4 751 T (36,5%)

ORDURES MÉNAGÈRES

collectées par Arve &
Salève (PAV et porte à
porte). Traitées à l'unité de
valorisation énergétique



78 T (0,6%)

TEXTILES

collectés, triés et valorisés
par une entreprise d'insertion

13 328 T

**de déchets collectés sur
Arve & Salève** dans les
points d'apport volontaire
(dont containers semi-
enterrés), en porte à porte
et en déchèterie

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
ET COLLECTE SÉLECTIVE● **Ordures ménagères collectées
par Arve & Salève : 4 751 T**

→ Coût prestation transfert et
traitement (c.a.d. Incinération) par le
SIVALOR : 1 053 995 €

→ Cotisation classique budget
général Sifefage : 1,2 € / habitant
(25 686 €)

→ Recettes grâce aux contrats avec
les professionnels : 51 900 € en 2023

● **Collecte sélective par le
SIVALOR dans les points d'apport
volontaire et la déchèterie**
(emballages, verre, cartons,
papiers) : **1 978 T**

→ Coût prestation transfert et
traitement (c.a.d. Tri) par le SIVALOR :
281 903 €

→ Autres recettes liées aux ventes de
matériaux ainsi que soutiens nationaux
d'éco-organismes

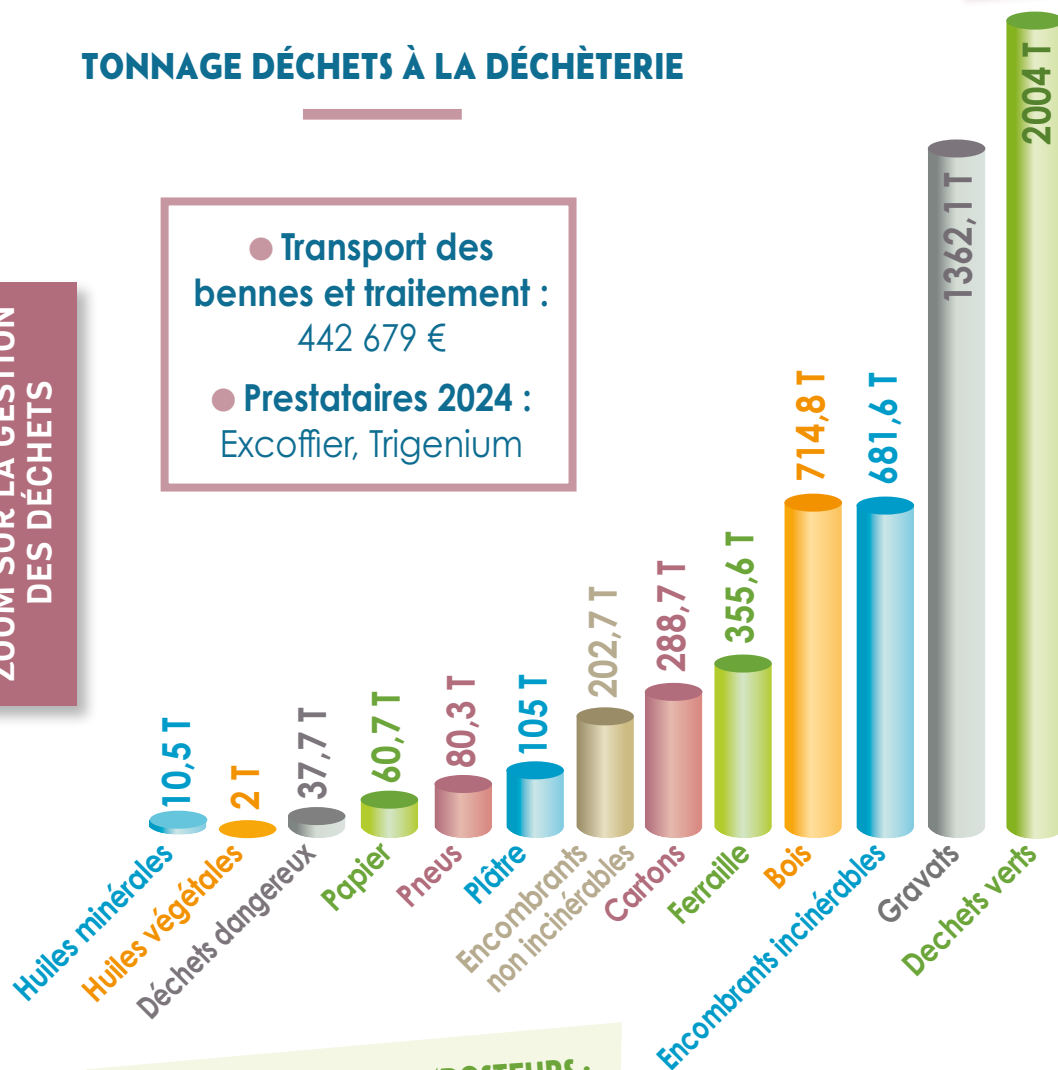


GESTION DES DÉCHETS

GRANDS CHIFFRES

TONNAGE DÉCHETS À LA DÉCHÈTERIE

- Transport des bennes et traitement : 442 679 €
- Prestataires 2024 : Excoffier, Trigenium



VENTES BADGES ET COMPOSTEURS :

- 81 badges de déchetterie
- 483 composteurs

LA COLLECTE SÉLECTIVE PAR LES ÉCO-ORGANISMES
DANS LA DÉCHÈTERIE : 954 T

ECO ORGANISME	DÉCHET	TONNAGE
Ecosystem	Gros Electro Ménager froid	42,48 T
	Gros Electro Ménager hors froid	95,8 T
	Petits appareils en mélange	88,1 T
	Ecrans	14 T
	Lampes	1,15 T
Corepile	Piles	2,9 T
Eco mobilier	Meubles	709,7 T

Les **Eco organismes** sont des organismes mandatés par l'Etat pour récolter des écocontributions sous forme de taxes "**Eco-taxes**". Celles-ci s'ajoutent au prix du produit lors de l'achat et ont pour but de financer une partie des coûts de collecte et de traitement de ce même produit à sa fin de vie.

- **Ecosystem** : prestation gratuite, reversement de soutiens financiers
- **Corepile** : prestation gratuite
- **Eco Mobilier** : meubles, prestation gratuite, reversement de soutiens financiers

RECETTES SPÉCIFIQUES
EN DÉCHÈTERIE

- Revente des ferrailles et batteries : 47 900 €
- Eco-organismes : 19 303 €



GESTION DES DÉCHETS

GRANDS CHIFFRES

EVOLUTION DES GESTES DE TRI DES
HABITANTS D'ARVE & SALÈVE

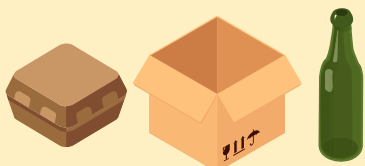
● 2024 :
221,5 Kg/hab

ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES (OMR)



● 2024 :
96 Kg/hab

DÉCHETS VERTS



● 2024 :
76 Kg/hab

EMBALLAGES, CARTONS ET VERRE
collectés hors déchèterie

Tout ce
qui est placé dans
un "sac noir" fait partie
des **ordures ménagères
résiduelles** et est incinéré
automatiquement au **SIVALOR** à
Bellegarde. Or un grand nombre
de déchets placés dans ce sac noir
aurait pû être trié : **seulement 1/3
devrait être incinéré !**



222 KG

ZOOM SUR LA POUBELLE
D'ORDURES MÉNAGÈRES

Chaque habitant d'Arve & Salève jette
222 kg de déchets dans les OMR
dont **35 kg de déchets alimentaires**.

L'objectif est de diminuer
le gaspillage et d'améliorer le tri.

DÉCHETS
COMPOSTABLES :
53 KG

VERT : **12 KG**

JAUNE : **66 KG**

CARTONS DÉCHÈTERIE

DIVERS : **91 KG**



LEXIQUE rapport d'activité 2024

- **ANAH** - Agence Nationale de l'Habitat
- **APRETO** - Association de soins, réduction risques et prévention addictions
- **ARS-DT74** - Agence Régionale de santé - Direction territoriale 74
- **BFI** - Bourse foncière immobilière
- **CAF** - Caisse d'Allocations Familiales
- **CAUE 74** - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
- **CCFG** - Communauté de communes Faucigny Glières
- **CCPR** - Communauté de communes Pays Rochois
- **CCVV** - Communauté de communes de la Vallée Verte
- **CC4R** - Communauté de communes des 4 Rivières
- **CHAL** - Centre hospitalier Alpes Léman
- **CRTE** - Contrat de relance et de transition écologique
- **CTG** - Convention Territoriale Globale
- **DDETS 74** - Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- **DDT** - Direction départementale des territoires
- **DREAL** - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **ENS** - Espace naturel sensible
- **EPF 74** - Etablissement Public Foncier
- **GEMAPI** - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- **PA4** - Projet d'Agglomération n°4 (Grand Genève)
- **PACA** - Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération
- **PEM** - Pôle d'échange multimodal (sur Arve & Salève, PEM = Gare sur Reignier)
- **PLH** - Programme Local de l'Habitat
- **PLS.ADIL 74** - Pour le Logement Savoyard. Agence Départementale d'Information sur le Logement
- **PLU** - Plan Local d'Urbanisme
- **PMGF** - Pôle Métropolitain du Genevois Français
- **REGAARS** - Réseau de gérontologie Annemasse Agglo Arve Salève
- **SMAC** - Schéma Métropolitain d'Aménagement Commercial

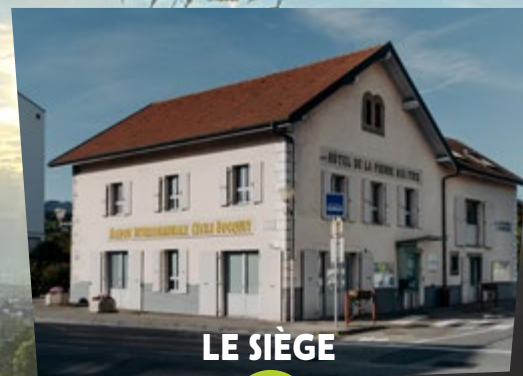
- **SAE** - Schéma d'Accueil des Entreprises
- **SCoT** - Schéma de Cohérence Territoriale
- **SCU** - service commun urbanisme
- **SIGETA** - Syndicat intercommunal de gestion des terrains d'accueil
- **SM3A** - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Affluents
- **SMS** - Syndicat Mixte du Salève
- **SM4CC/Proximité** - Syndicat mixte des 4 Communautés de communes
- **T.E.O.M.** - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- **TPE / PME / PMI** - Très petite entreprise / Petite ou Moyenne Entreprise / Petite ou Moyenne Industrie
- **ZAN** - Zéro artificialisation nette

Rapport d'activité 2024 édité par la
Communauté de Communes Arve & Salève
Directeur de la publication : Sébastien Javogues
Rédaction : Services de la CC Arve & Salève
Conception graphique et réalisation :
Studio Rétro Satana

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la remise d'un rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de Communes. Chaque maire est alors tenu d'en faire une communication au sein de son conseil municipal. Un rapport spécifique sur le service public d'élimination des déchets est prévu par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et s'intègre donc au rapport général.



LES SERVICES TECHNIQUES



LE SIÈGE



LA DÉCHÈTERIE

Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Maison Cécile Bocquet
160 Grande Rue
74 930 REIGNIER-ESERY

www.arve-saleve.fr

